

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de St JEAN-DE-BOURNAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2014-13

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil quatorze
Le 28 mars à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation 24 mars 2014

OBJET : Election des adjoints

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Erwan BRACCHI, Florence MANDON, Philippe PELLET, Arnaud DUCELIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Bruno BESANÇON, Pascale CHOTEL, Jean-Michel PIDOLOT

EXCUSE : Fabien ORCEL

Erwan BRACCHI a été élu secrétaire.

Sous la présidence de M. DREVET Jean-Michel, élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints. Il est rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire.

Il est procédé au déroulement du vote.

Election du 1^{er} adjoint :

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Michel PERRET : 14 voix

M. Michel PERRET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} adjoint au maire.

Election du 2^{ème} adjoint :

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Marcel BERTHIER : 14 voix

M. Marcel BERTHIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2^{ème} adjoint au maire.

Election du 3^{ème} adjoint :

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Sébastien GUILLAUD : 14 voix

M. Sébastien GUILLAUD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^{ème} adjoint au maire.

Election du 4^{ème} adjoint :

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :


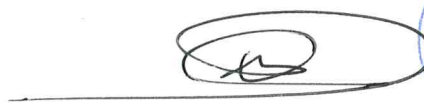
- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Maurice BONNET-PIRON : 14 voix

M. Maurice BONNET-PIRON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} adjoint au maire.

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché

Fait à TRAMOLÉ le :